

— 73 —

CANNEN SANT SELWES

1

Ha d'en trizek dé a vis mé, eit me antandehèt,
E ma er pardon e sant Selwes d'en ol peherindet.

2

Ur ueh e wé ur pelerin endwé gracieit monet :
Pe wé arriv e creis er hoëd ne hèllè mui monet.

3

Pe wé arriv e creis er hoëd ne hèllè mui monet :
Sant Selwes dré permission Dwé dohtou en dès conzet.

4

« Mén e het-ui, pelerin peur, d'en termen man a noz ;
A pe vehoc'h dén a feson, e vehoc'h e repoz ?

5

— Mé n'en don ket lèr na fripon, na fal feson er bet,
E hon ar en hént de Sant Selwes emes gracieit monet.

6

— Deit-ui genein, pelerin peur, ar gein me hakené,
Ha m'ou rantou e Sant Selwes kent ma vo golèu dé.

7

— N'en de ket diar gein hous hakené emes gracieit monet,
Meit diar bennèu men dèulin pe diar men dèu droëd. »

8

D'en dé arlerh vitin gi 'n um gavé swéhet
Pe went rantet e Sant Selwes e kornég er porchet.

— 74 —

9

Ha monet nezé sant Selwes goulén get en èutru Dwé
M'en devehé bet er perhinderion e vé weit t' er guelet.

10

« Serwes, Serwes, me mignon kér, hui ou pou hou koulenn,
Mès hui e rei hui aveit é ur benijen calet;
Hui zougo hui durant sèh vlé ur sei plom chalennet. »

11

A pe wé er sei ar e gein, ar e gein enfermet,
En alhué diar sei Sant Selwes er mor e zou kwéhet.

12

En alhué a ziar sei Sant Selwes er mor e zou kwéhet,
Hag unan ag er pisket bras en dwé ean lonket.

13

A pe wé arriv er sèh vlé, hag en abit douget,
'n um brésanted dehou nezé er Uirhies beniget.

14

Ged en druhé hi dwé doc'hrou, e seliù troëd keignet.
A héd tri bis get ur souzail en abit dès krnet.

15

A pe wé achiv er sèh vlé hag en abit douget
'n em brésanted dehou nezé hun salvér beniget.

16

« Serwes, Serwes, me mignon kér, manket hues hui azé,
A hui e zougo hwac'h berman sèh aral aveit é.

17

A pe wé arriv er sèh vlé, hag en abit douget,
'n em brésanted dehou nezé er Uirhies beniget.

— 75 —

18

Ged en druhé vrás hi dwé doc'htou, e ziskoëeu blesset,
 Ged er gouilieu (1) ag en nean en abit dès ozet.

19

A pe wé achiv (2) er sèh vlé, hag en abit douget,
 'n em brésanted dehou nezé hun salvér beniget.

20

« Serwes, Serwes, me mignon kér, manket hues hwac'h azé,
 Rac sé, hui zougo hwac'h berman sèh aral aveit é. »

21

Hounan e zo ur benijen achimant n'i devé,
 Ha me zougo mé er sai man er rest a mem buhé.

22

Pé wé ariv er blé ar uigent, hag en abit douget,
 'n em brésanted dehou nezé hun salvér beniget.

23

« Serwes, Serwes, me mignon kér, chuéh ous get er sai sé,
 Ha dam ni ta berman hun dèu dam te zerhel er pesg. »

24

Hag é pe wé dalhed er pesg, ar er plat digoret,
 En alhué a sai Sant Serwes, inou wé bet kavet.

25

« Serwes, Serwes, me mignon kér, assai en alhué sé,
 Eit gout a ean e vehé mat te ziferm er sai sé. »

26

Pe wé en alhué assayet, ag er sai difermet,
 Trihuéh troëted ebarh en dwar hi dwé enfonset.

(1) Var. : *Ged glouannegeu douag en nean he dès ean soutenet.*

(2) Var. *arriu*, arrivés.

— 76 —

27

Pemp plas devot e zou berman e misg er Vretonet :
 Santes Anna zou e Guenèd, ha Keluen beniget.

28

Santes Anna zou e Guenèd, ha Keluen beniget,
 Sant Selwes hag er Geudec, intron er Folgoet (1).

Communiqué par M. l'abbé BULÉON,
 de Sainte-Anne-d'Auray.

Nous nous sommes servi pour rendre cette légende intelligible de deux versions recueillies par M. l'abbé Buléon. Elles ne présentent pas dans les passages communs de différences bien sensibles, et se complètent mutuellement. Les strophes 9, 10, toutes les strophes de 13 à 24 appartiennent à une version, les autres strophes à l'autre. La légende se compose de deux parties qui n'ont pas entre elles de lien bien apparent. La seconde partie, la plus intéressante, commence à la strophe 9. Saint-Servais est un lieu de pèlerinage assez fréquenté encore aujourd'hui, mais qui attirait autrefois des pèlerins de tous les coins de la Bretagne. La chapelle de Saint-Servais est dans la paroisse de Duault, près de Callac (Côtes-du-Nord), ancien évêché de Cornouailles.

1

Le treizième jour du mois de mai, pour que vous compreniez, est le pardon de saint Servais pour tous les pèlerins.

2

Une fois, il y avait un pèlerin qui avait promis d'y aller. Lorsqu'il fut arrivé au milieu du bois, il ne pouvait plus aller.

(1) Autre version :

Piar plas kér a devot e zo barh er Bretoneri :
 Santes Anna e Guenet, sant Jehan er Folgoet,
 Intron varia ag er Geusec, Sant Serwes beniget.

— 77 —

3

Lorsqu'il fut arrivé au milieu du bois, il ne pouvait plus aller; saint Servais par la permission de Dieu lui a parlé :

4

« Où allez-vous, pauvre pèlerin, à ce moment-ci de la nuit; si vous étiez honnête homme, vous seriez à vous reposer.

5

— Je ne suis ni voleur ni fripon, ni mauvais en aucune façon; je suis sur la route de Saint-Servais où j'ai promis d'aller.

6

— Venez avec moi, pauvre pèlerin, sur le dos de ma haquenée, et je vous *rendrai* à Saint-Servais avant le point du jour.

7

— Ce n'est pas sur le dos de votre haquenée que j'ai promis d'aller, mais sur le bout de mes genoux ou sur mes deux pieds. »

8

Le jour suivant, au matin, ils se trouvèrent surpris, lorsqu'ils furent arrivés à Saint-Servais au coin du porche.

9

Saint Servais alla demander au seigneur Dieu, d'avoir (d'avoir comme siens, d'obtenir le salut) les pèlerins qui seraient allés le voir :

10

« Servais, Servais, mon cher ami, vous aurez votre demande, mais vous ferez pour eux une dure pénitence : vous porterez pendant sept ans une robe de plomb fermée par une chaîne. »

11

Lorsque la robe fut sur son dos, sur son dos fermée, la clef de dessus la robe de saint Servais dans la mer est tombée.

— 78 —

12

La clef de dessus la robe de saint Servais dans la mer est tombée,
et un des grands poissons l'a avalée.

13

Lorsque les sept ans furent arrivés et l'habit porté, s'est présentée
à lui la Vierge bénie.

14

Par la pitié qu'elle avait pour lui, ses talons écorchés, la longueur
de trois doigts avec des ciseaux elle l'a rognée (la robe).

15

Lorsque les sept ans furent achevés et l'habit porté, notre Sauveur
béni s'est présenté à lui :

16

« Servais, Servais, mon cher ami, tu as *manqué* ici : vous la porterez
encore sept ans à cause d'elle (la Vierge).

17

Lorsque les sept ans furent arrivés et l'habit porté, se présenta à lui
la Vierge bénie.

18

Par la pitié qu'elle avait pour lui, ses épaules blessées, avec
les voiles (1) du ciel elle l'a raccommodée.

19

Lorsque furent achevés les sept ans et l'habit porté, se présenta
à lui notre Sauveur béni.

20

« Servais, Servais, mon cher ami, tu as encore *manqué* ici; aussi
tu porteras encore (la robe) sept autres années pour elle (la Vierge).

(1) La seconde version donne : *avec des laines douces du ciel*, elle l'a soutenue.

— 79 —

21

— Celle-ci est une pénitence qui n'aura pas de fin ; je porterai cette robe tout le reste de mon existence. »

22

Lorsque fut arrivée la vingt et unième année, et l'habit porté, se présenta à lui notre Sauveur béni (1) :

23

« Servais, Servais, mon cher ami, vous êtes fatigué avec cette robe, allons donc tous les deux pour attraper le poisson. »

24

Lorsque le poisson fut pris et ouvert sur le plat, la clef de la robe de saint Servais fut là trouvée :

25

« Servais, Servais, mon cher ami, essaye cette clef-là, pour voir si elle serait bonne pour ouvrir la robe. »

26

Lorsque la clef fut essayée et la robe ouverte, la robe s'est enfoncée de dix-huit pieds dans la terre.

27

Il y a cinq places dévotes maintenant parmi les Bretons : Sainte-Anne en Vannes, Kelven bénie (2);

28

Sainte-Anne en Vannes, et Kelven bénie, Saint-Servais, le Geudec (3), la vierge de Folgoet.

(1) L'autre version dit *le Saint-Esprit*.

(2) *Kelven* en *Guern* arrondissement de Pontivy.

(3) Le Geudec, var. *Geusec*. Une des versions porte : « Il y a quatre places dévotes dans le Bretonnerie : Sainte-Anne en Vannes, Saint-Jean du Folgoet, la dame vierge du Geusec, Saint-Servais bénii. » Le Geusec ou Geudec nous est inconnu. Serait-ce le Guéodct?